

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 18 JUIN 2020

### COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-huit juin à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi douze juin, se sont réunis à la salle Raymond Dufour, rue de la gare, à Desvres, sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME.

#### Etaient présents :

Mr Jean PICQUE, Mr Christophe GUCHE, Mr Michel DUFAY, Mr Vincent LACHERE, Mr Philippe DELBARRE, Mr Aimé HERDUIN, Mr Etienne MAES, Mr Thierry CAZIN, Mr Marc DENAVAUT, Mr Claude PRUDHOMME, Mr Marc DEMOLLIENS, Mr Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, Mr Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, Mr Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, Mr Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES Mme Delphine DELLIAUX, Mr Christophe COUSIN, Mr Guy LAMBERT, Mr Jean-Claude RETAUX, Mr Jean-Pierre FRANCOIS, Mr Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, Mr Emile SAILLY, Mr Lucien LABASQUE, Mr André BAHEUX, Mr André LELEU, Mr Michel FOURNIER, Mr Hervé BROUART, Mr Samuel GEST, Mr Dominique PAQUES, Mr Geoffrey FEUTRY, Mr Claude BAILLY, Mr Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHET, Mr Alain MAQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, Mr Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, Mr Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, Mr Christophe FOURCROY, Mr Francis GRANDERIE, Mr Joël COQUET, Mr Bertrand FLAHAUT, Mr André GOUDALLE

#### Pouvoirs :

Mr Jean-Luc MARCOTTE à Mme Delphine DELLIAUX

#### Etait remplacé :

Mr Emmanuel BRASSEUR par Mr Geoffrey FEUTRY

#### Etait absent :

Mr Sébastien COUSIN

Etaient présents les Vice-Présidents encore en fonction mais plus élus lors des élections en mars 2020 : Mr Gérard PECRON, Mme Evelyne DUROT, Mr Joël PRUVOST

Secrétaire de séance : Mr Vincent LACHERE

**Ordre du jour** : lecture

**Procès-verbal du Conseil Communautaire du 12 décembre 2019** : approuvé à l'unanimité

### **Décisions prises par délégation du Conseil au Président**

P08-2020-03 : mission d'assistance fiscale avec SELAS ALTRA CONSULTING pour la gestion de la TVA du centre aquatique et du Pôle déchets

P09-2020-04 : engagement, liquidation et mandatement des subventions et participations 2020

P10-2020-04 : convention d'honoraires avec le cabinet Peyrical et Sabatier Associés pour une assistance juridique pour le centre aquatique

P11-2020-05 : mise en place d'un fonds d'urgence d'aide aux entrepreneurs d'un montant de 80 000€

Décision de décharge de fonction du Directeur des Services techniques à compter du 1<sup>er</sup> jour du 3<sup>ème</sup> mois suivant l'information des élus communautaires

### **Décisions prises par délégation au bureau communautaire du 07 mai 2020**

B15-2020-05 : avenant n°2 au contrat de construction du centre aquatique avec BC Nord pour des modifications structurelles

B16-2020-05 : avenant au marché « réseau de chaleur » lot 1 Dalkia pour des adaptations et modifications de tracé de réseau

B17-2020-05 : avenant au marché de maîtrise d'œuvre (cabinet Joly et Loiret) pour les travaux de la Maison du Cheval

B18-2020-05 : avenant au marché OPC avec le cabinet CODESS en raison de la prolongation des délais de travaux de la Maison du Cheval

B19-2020-05 : convention avec GRAFISE (Groupement Régional d'Acteurs pour la Formation, l'Innovation Sociale et l'Emploi) dans le cadre de la mise en place d'un service d'analyse, d'étude et de conseil sur le fonctionnement du projet de la Maison du Cheval

B20-2020-05 : participation à l'appel à projet de l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation)

B21-2020-05 : demande de subvention à la Région pour le financement 2020 du poste de gestionnaire du programme Leader

### 1) Débat d'Orientation Budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire se déroule sur la base du **rapport** adressé en dématérialisation et joint en annexe.

*A noter qu'en raison de la crise sanitaire, le débat d'orientation budgétaire peut se tenir lors de la séance au cours de laquelle est voté le budget primitif.*

### 2) Vote sur la tenue du débat d'Orientation Budgétaire

La loi NOTRe précise qu'il doit être pris acte du Débat d'Orientation Budgétaire par une délibération spécifique de l'assemblée sur la base du rapport présenté.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire prend acte de la tenue du débat d'Orientation Budgétaire et de l'existence du rapport sur lequel s'est tenu le DOB.**

### 3) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Les taux d'imposition votés dans le cadre du budget 2019 sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 11.83 %
- Taxe sur le foncier bâti : 0.204 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 2.10 %
- Cotisation foncière des entreprises : 27.24 %

L'obligation d'équilibre du budget ne nécessitant pas une augmentation des taux, il est proposé de maintenir ces mêmes taux dans le cadre du budget primitif 2020.

**Approuvé pour 50 voix et 1 contre**

### 4) Vote du taux de taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères

Le taux de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères est fixé à 12% depuis 2018.

Malgré une diminution des prix de reprise des déchets valorisés et une hausse des charges de fonctionnement (dispositif de recours aux contrats aidés, carburant, entretien des véhicules, TGAP), les mesures prises en 2018 et 2019 pour limiter les dépenses (déchetterie et collecte) doivent permettre de minimiser le déficit du budget 2020 avec le taux de TeOM de 12%.

Il est donc proposé de maintenir le taux de la TeOM à 12%

**Approuvé à l'unanimité**

5) **Budget principal : compte de gestion, compte administratif, affectation du résultat, budget primitif**

Le Débat d'Orientation Budgétaire permet d'exposer et de débattre du fonctionnement et des projets d'investissement pour l'année 2020.

Le compte de gestion du receveur, le compte administratif et le projet de budget primitif 2020 sont joints à la présente note.

Il est proposé d'approuver ces différents comptes et budgets et d'affecter les résultats.

- Compte de gestion 2019

**Approuvé à l'unanimité**

- Compte administratif 2019

**Approuvé à l'unanimité**

- Affectation du résultat

**Approuvé à l'unanimité**

- Budget primitif 2020

**Approuvé pour 50 voix et 1 abstention**

6) **Budgets annexes : compte de gestion, compte administratif, affectation du résultat, budget primitif**

Les comptes de gestion du receveur, les comptes administratifs et les projets de budgets annexes primitifs 2020 sont joints à la présente note.

Il est proposé d'approuver ces différents comptes et budgets.

- Compte de gestion 2019

**Approuvé à l'unanimité**

- Compte administratif 2019

**Approuvé à l'unanimité**

- Affectation du résultat

**Approuvé à l'unanimité**

- Budget primitif 2020

**Approuvé pour 50 voix et 1 abstention**

**7) Budget annexe du VMA, prise en charge du déficit**

*Ces dispositions ont un caractère purement réglementaire et doivent faire l'objet d'une délibération annuelle spécifique (contrairement aux autres prises en charge des déficits des budgets annexes).*

La gestion du Village des Métiers d'Art a fait l'objet d'un contrat de Délégation de Service Public passé avec la société Interfaces jusqu'au 31 août 2022. Lorsqu'apparaît un déficit d'exploitation, la réglementation en vigueur ne prévoit pas un apurement du budget annexe par le budget principal sauf dans 3 cas :

- les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement.
- les exigences de fonctionnement du SPIC exigent des investissements non finançables sans augmentation excessive des tarifs.
- lorsqu'après la période de réglementation des prix, la suppression de toute prise en charge par le budget général aurait pour conséquences une hausse excessive des tarifs.

Il conviendra donc de verser une subvention du budget principal vers le budget annexe du VMA soit une inscription budgétaire en dépenses de l'article 6554 du budget principal et une recette du même montant au chapitre 74 du budget annexe.

**Approuvé pour 50 voix et 1 abstention**

**8) Vote des subventions et participations**

Les subventions et participations font l'objet de l'état joint et doivent être soumises au vote de l'assemblée.

**Approuvé pour 50 voix et 1 abstention**

*Fin de la séance à 21h50.*

